

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 039-243900420-20260601-130_26-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 1^{er} juin 2026

Date de convocation
22 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 1^{er} juin à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Pagnoz au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Renouvellement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) N°130/2026

Nombre de membres

40

Présents

39

Représentés

0

Excusés

0

Votants

39

Présents

Mesdames Desarbres, Kreuzer, Pieuchot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Humblot, Marchand, Millot, Locatelli, Villain, Pate, Jahier.

Messieurs Rose, Brochet, Voinot, Chevalier, Poctier, Maréchal, Rougeaux, Ramaux, Ciglia, Baton, Koehren, Mombobier, Rochet, Ferniot, Guillaumot, Bouton, Della Santa, Rouault, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Bencetti, Goguilly, Januel.

Excusée

Absent Mme Michaud.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-21, L. 2121-22, L. 2143-3, L. 1413-3, L. 1411-5, L. 1414-2, L. 5211-1, L. 5211-10, L. 5211-40-1,

Vu le code général des impôts et notamment son article 1650A,

Vu l'arrêté préfectoral n°39-2025-0311-00002 en date du 11 mars 2025, portant statuts de la Communauté de communes du Val d'Amour,

Vu la proposition des communes membres portant sur la liste de présentation des contribuables répondant aux conditions pour siéger en tant que commissaires au sein de la commission intercommunale des impôts directs,

Entendu le rapport du Président,

Considérant que les EPCI soumis de plein droit ou sur option au régime de la fiscalité professionnelle unique doivent instituer une commission intercommunale des impôts directs composée du Président de la Communauté, ou un vice-président délégué, et de dix commissaires désignés par le directeur régional ou départemental des finances publiques ; qu'il appartient au Conseil communautaire de dresser sur proposition de ses communes membres, une liste de présentation

des contribuables répondant aux conditions pour siéger en tant que commissaires ;
que cette liste doit contenir quarante noms ; que les contribuables proposés
doivent remplir les conditions exigées au I de l'article 1650A du code général du
code général des impôts,

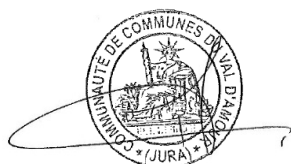
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De proposer au directeur départemental des finances publiques, pour la constitution de la commission intercommunale des impôts directs, la liste de quarante contribuables suivante :

Commune	Commissaire	Fonction
Augerans	Arnaud foray	Conseiller municipal
Bans	Laurent Dodet	Conseiller municipal
Belmont	Daniel Rose	Maire
	Sandra Goncalves	1 ^{ère} Adjointe
Chamblay	Philippe Brochet	Maire
	Martine Kreuzer	1 ^{ère} Adjointe
Champagne sur Loue	Jean-Noël Cote	1 ^{er} Adjoint
Chatelay	Daniel Gloriod	Maire
Chissey sur Loue	Etienne Dorner	Conseiller municipal
	Aurélie Clerc	Conseillère municipale
Cramans	Rachel Dole	Conseillère municipale
	Karine Monney	Conseillère municipale
Ecleux	Christophe Dugois	1 ^{er} Adjoint
Germigney	Stéphane Ramaux	Maire
Grange de Vaivre	Claude Masuyer	Maire
La Loye	Virginie Valot	Maire
	Patrice Ciglia	1 ^{er} Adjoint
Montbarrey	Luc Baton	Maire
Mont sous Vaudrey	Charline Humblot	1 ^{ère} Adjointe
	Christian Magdelaine	Conseiller municipal délégué
	Didier Mombobier	Conseiller municipal délégué
	Nicolas Koehren	Conseiller municipal délégué
Mouchard	Daniel Ferniot	1 ^{er} Adjoint
	Jérôme Bert	3 ^{ème} Adjoint
	Jocelyne Geneletti	2 ^{ème} Adjointe
	Guy Tonnaire	Conseiller municipal
Ounans	Frédéric Bouton	Maire
	Corinne Millot	1 ^{ère} Adjointe
Pagnoz	Damien Barbe	Maire
Port Lesney	Philippe Rouault	Conseiller municipal
	Fabrice Fantauzzi	Conseiller municipal
Santans	Christian Vuillet	Maire
Souvans	Ludovic Miot	2 ^{ème} Adjoint
	Frédéric Robardet	Conseiller municipal
Vaudrey	Martial Perrin	Conseiller municipal
	Patrice Juret	Conseiller municipal
La Vieille Loye	Alain Bigueur	Maire
	Christian Marchal	Conseiller municipal
Villeneuve d'Aval	Eric Bencetti	Maire
Villers Farlay	Valérie Lacroix	2 ^{ème} Adjointe
	Ludovic Goguilly	Maire

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Damien Barbe
Secrétaire de séance

